

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSOCIATION DES 3C « CHARMEY TOURISME »
RESTAURANT DE LA BERRA A CERNIAT
JEUDI 30 MARS A 19H

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Monsieur Sebastien Jacquat souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il salue les différents représentants des organisations touristiques : Monsieur Christophe Renevey de l'Union Fribourgeoise du Tourisme, Monsieur Pascal Charlet de la Gruyère Tourisme et Monsieur Jean-Marie Buchs de Jaun Tourisme. Il salue également Madame Maud Tornare du journal la Liberté, Madame Stephanie Folly, Monsieur Yves Page, Monsieur Eric Barras et Monsieur Jean-Claude Reymond-Joubin.

L'assemblée a été convoquée par lettres individuelles aux membres de l'association le 9 février 2017.

Membres excusés : selon la liste annexée.

17 membres sont présents lors de cette assemblée.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 avril 2016
2. Rapport annuel 2016
3. Compte de l'exercice 2016
4. Rapport de l'organe de révision
5. Discussion, approbation et décharge aux organes dirigeants
6. Nomination de l'organe de révision
7. Proposition de modification des statuts
8. Présentation du budget 2017
9. Présentation des réflexions sur l'évolution des structures touristiques
10. Divers

1. Procès-verbal de l'AG du 28 avril 2016

Le PV est accepté par main levée à l'unanimité.

2. Rapport annuel 2016

Monsieur Valley annonce que le rapport est disponible depuis le 15 mars sur le site Internet www.charmey.ch. Ceci permet de diminuer les coûts d'impression et rend le rapport annuel accessible à tout le monde.

La mission principale de l'Office du Tourisme est d'accueillir et diffuser l'information. En 2016, l'Office du Tourisme a été ouvert 317 jours soit 1918 heures. Les collaborateurs sont aussi en grandes parties présents sur les manifestations.

Quelques heures ont été consacrées à la promotion extérieure mais ce n'est pas la mission principale de l'Office du Tourisme.

La polyvalence du personnel est indispensable pour répondre aux objectifs.

En ce qui concerne la structure de l'association, un nouveau comité a été formé en 2016 avec Monsieur Sébastien Jacquat comme président.

L'Office du Tourisme se compose d'un responsable de l'accueil et de l'information, Monsieur Serge Charrière, d'une responsable événements et produits, Madame Mathilde Clépoint et d'une apprentie, Madame Uliana Baschkova.

Plusieurs personnes soutiennent également l'équipe de l'Office du Tourisme : Les accompagnateurs en montagne, Monsieur Francis Bugnard qui accompagne les randonnées du mercredi, les bénévoles pour le service aux bars, l'équipe dédiée au cinéma openair : Messieurs Bertrand Rime et Baptiste Saudan. La collaboration avec Jaun s'est aussi développée notamment à travers l'organisation de manifestations comme Pâques aventure mais aussi dans l'organisation des sentiers raquettes et des sorties raquettes et fondue.

L'objectif est aussi de donner la chance à des jeunes de découvrir les métiers du tourisme. C'est pour cela que nous avons accueilli en 2016 : Loïc Gremaud, Jennifer Morgado, Marine Favre, Léo Magnemat et Sabine Pilloud.

Uliana et Loïc ont travaillé une semaine aux Bains de la Gruyère et à l'Hotel Cailler. Un échange important dans la compréhension du travail des prestataires et du renforcement des liens avec l'Office du Tourisme.

A propos des indicateurs phares du tourisme dans les 3C, les nuitées sont en croissance pour l'hôtellerie de 6,5%. Cependant, celles de l'hébergement collectif sont en diminution. Cela s'explique par la fermeture de la colonie du petit plan, le peu d'enneigement et la diminution des camps de ski. Une légère augmentation est remarquée durant la saison verte. Les hébergements collectifs doivent orienter leur positionnement sur les camps d'été ou multisports durant l'hiver.

Les principales publications développées par l'Office du Tourisme sont : L'été sur la montagne, là-haut et l'hiver sur la montagne, là-haut. Deux programmes qui regroupent l'ensemble des activités et événements sur la saison été et hiver.

Deux nouveaux supports ont été développés en collaboration avec Jaun Tourisme : Le guide des sentiers raquettes et le plan des pistes Charmey/Jaun.

En 2016, l'Office du Tourisme a été présent sur deux opérations de promotion extérieure :

- Matran Aventures en avril 2016. A l'initiative de Martine Giner, Charmey a été présent durant deux semaines à la Coop de Matran. Le partenariat a été gagnant/gagnant car l'affluence de la coop de Matran a aussi augmenté durant cette période de vacances de Pâques. La Coop a investi un budget de CHF 50 000.- pour cette opération.
- La Corrida Bulloise en novembre 2016. Stand de promotion durant la Corrida Bulloise. Le thème était orienté « bien-être » et un bain finlandais a été installé à cette occasion. Le succès a été garanti.

Un point marquant de l'année 2016 : la création et la mise en ligne du site internet www.charmey.ch.

Le site orienté est vers le public cible de la destination : familles, couples, groupes et entreprises.

Les quatre domaines d'activité stratégique sont mis en avant : bien-être et santé, culture et traditions, activités en plein air et gastronomie.

Le site permet aussi de tenir une page d'actualités très utile pour l'hiver et tenir informer les internautes en temps réel de l'ouverture des infrastructures et prestataires touristiques.

La télécabine et le centre de sport ont leur propre page sur le site.

Une newsletter a été créée permettant la diffusion de vidéos, images, offres spéciales, actualités et informations pratiques.

Depuis le lancement du site en octobre, on recensait 30 000 visiteurs fin février. Les visiteurs sont principalement de langue française, ce qui montre bien la proximité géographique de la clientèle.

L'utilisation des réseaux sociaux a augmenté notamment sur Instagram.

L'Office du Tourisme souhaite garantir une chaîne de service de qualité avec le label Q et le label Wellness. Ceci permettant de mettre en avant les éléments forts du tourisme suisse : un tourisme de valeur et de qualité.

En terme d'événementiel, les objectifs sont de créer de la visibilité, de rendre le séjour actif et vivant et d'influencer la décision des visiteurs.

Les nouveautés 2016 : l'étoile du jeune randonneur, le kit du pêcheur, un séjour pour vivre la désalpe, la fête de l'ortie, le festival Rue&vous et les villageoises d'hiver. Les villageoises d'hiver sont une bonne opportunité pour assurer des activités sans neige durant la période des fêtes.

Monsieur Valley ajoute que la désalpe reste l'événement phare de la destination. C'est une richesse locale qui entre dans une des activités stratégiques de Charmey : la tradition et la culture. Il souligne aussi l'implication des bénévoles et des sociétés locales qui contribuent largement au bon déroulement de la manifestation.

Sébastien Jacquat remercie Monsieur Valley pour le travail effectué par l'Office du Tourisme.

3. Compte de l'exercice 2016

Christophe Valley présente le bilan au 31 décembre 2016 ainsi que le décompte d'exploitation 2016.

4. Rapport de l'organe de révision

La fiduciaire Cuennet a révisé les comptes 2016. Aucune remarque n'est à signaler.

5. Discussion, approbation et décharge aux organes dirigeants

Monsieur Jacquat demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques sur les comptes 2016.

Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.

6. Nomination de l'organe de révision

L'organe de révision doit être renouvelé. Trois offres ont été demandées pour le mandat de la révision. Le comité propose de renouveler la fiduciaire Cuennet. Les conditions sont les mêmes et cette fiduciaire connaît très bien l'association des 3C.

L'assemblée accepte de renouveler le mandat de la fiduciaire Cuennet.

7. Proposition de modification des statuts

Monsieur Sébastien Jacquat annonce que l'association des 3C souhaite modifier les statuts de l'association pour clarifier certaines fonctions de la commission du tourisme et de préciser quelques représentativités au niveau de l'association.

Monsieur Valley ajoute que le travail de l'association touristique est aussi de réfléchir aux structures et il est important de clarifier la gouvernance de l'association en donnant un rôle clair à la commission du tourisme. L'explicatif des modifications des statuts est disponible sur le site Internet.

Modification 1 : dans l'article 22 qui précise les missions et le rôle du comité de l'association.

Modification du point 9 qui traite les propositions de la commission du tourisme et dans le cas échéant les prévise, de même que tous les autres objets touristiques soumis par la commune, membre de l'association. Le but est de créer le lien étroit avec la commission du tourisme.

Modification 2 : dans l'article 24 qui concerne le rôle et la mission de la commission du tourisme. Monsieur Valley clarifie que la commission est consultative. Elle est force de proposition à l'attention du comité de l'association. Sa mission consiste à répondre aux consultations de l'Office du Tourisme et à évaluer les projets touristiques proposés et doit informer le comité de l'association.

Le comité constitue la commission du tourisme qui est présidé par le directeur de l'association. Elle est ainsi composée du directeur, des représentants des acteurs du tourisme, des milieux économiques et agricoles. Le comité fixe le nombre de membres, le directeur propose l'ordre du jour et émet les convocations. Chaque séance fera l'objet d'un procès-verbal.

Modification 3 : la précision de la composition du comité de l'association. Le comité est composé de 5 à 7 membres en prenant également un membre des milieux économiques. Monsieur Jean Pierre Thürler, président de Charmeca, est le membre représentatif des milieux économiques.

Monsieur Valley demande s'il y a des questions sur ces modifications des statuts.

Madame Doris Studeman demande s'il peut y avoir une place pour un membre représentant des résidents secondaires.

Monsieur Valley répond qu'il y a effectivement une place qui peut être occupée par un membre des représentants d'un collectif des résidents secondaires du territoire des 3C.

Les statuts sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

8. Présentation du budget 2017

Christophe Valley présente le budget 2017.

Monsieur Gilbert Jacquat : quelle est la motivation de descendre les produits des taxes de séjours à 10% ?

Christophe Valley précise que le montant des taxes de séjour est variable. Il varie en fonction du nombre de nuitées. Il est donc préférable d'être prudent dans l'évaluation des taxes de séjours surtout que le contexte du tourisme et la position de la parahôtellerie reste difficile. Il vaut mieux être prudent.

Monsieur Jean Nicolas Thalmann se demande quelle est la formule magique de la précision du chiffre de la Gruyère Tourisme ?

Monsieur Valley explique que cela correspond à une convention. L'Office du Tourisme touche environ 42% des taxes de séjours locales et le reste est perçu par la Gruyère Tourisme. La Gruyère Tourisme reverse à l'Office du Tourisme, à travers la convention, ce montant présent dans les comptes. Celui-ci correspond à CHF 150 000.- hors TVA.

Monsieur Eric Balmer : La contribution au centre nordique de la vallée de la Jogne a été supprimée en 2016 alors qu'un canon à neige a été installé. Un financement assez important est pourtant apporté pour les sentiers raquettes alors que le centre nordique s'occupe aussi de préparer les pistes de ski de fond.

Monsieur Valley explique que les frais de balisage pour les sentiers pédestres sont répartis à hauteur de 50% pour la commune de Charmey et 50% à l'Office du Tourisme. L'UFT finance aussi une partie de ce balisage.

Les sentiers raquettes à neige sont entretenus, balisés et contrôlés par François Schenker. Les heures de travail et le matériel sont payés par l'Office du Tourisme et se trouve effectivement sous cette rubrique « sentiers raquettes à neige ».

Sous la responsabilité de l'ancien comité (dont Paul Jaggi faisait partie), il avait été demandé de réduire de CHF 60 000.- les coûts de l'Office du Tourisme. Il a été décidé de réduire les contributions et le soutien au centre nordique a été abandonné. Cet abandon s'explique aussi par le succès de la vente des abonnements finançant les activités du centre nordique. Sur votre demande écrite le comité serait en mesure de réévaluer sa position.

Monsieur Paul Mooser demande quelle est la cause de l'augmentation de la TVA non récupérable.

Monsieur Valley explique une partie de la TVA non récupérable de 2016 est passé sur 2015.

Monsieur Pascal Charlet demande si le site internet a été intégralement payé ou reste-t-il des charges pour 2017 ?

Monsieur Valley confirme que les frais de développement du site Internet ont été payés en totalité et qu'il n'y aura plus de frais pour 2017, hormis les frais de fonctionnement usuel.

Monsieur Pascal Charlet demande quels sont les nouveaux projets prévus avec le montant de CHF 30 000.- ?

Monsieur Valley explique les nouveaux projets prévus pour 2016 :

- développement d'une nouvelle offre forfaitaire tradition (2 500.-)
- Projet fête de l'air, Sentier didactique, Son et silence (3 000.-)
- Swiss tradition tour (2 500.-)
- Développement vidéo (5 000.-)
- Développement du balisage trail (10 000.-)
- Création d'une carte pédestre (7 000.-)

9. Présentation des réflexions sur l'évolution des structures touristiques

Sébastien Jacquat annonce que le comité de l'association touristique s'est réuni 17 fois depuis avril 2016. Il y a actuellement une réflexion sur l'évolution des structures touristiques. Monsieur Jacquat laisse la parole à Monsieur Yves Page pour présenter le projet de nouvelle structure.

Monsieur Yves Page, syndic de Charmey, présente le projet. La présentation se trouve en annexe du présent procès-verbal.

Il semble que la perception autant de la Gruyère Tourisme et de l'Union Fribourgeoises du Tourisme est positive.

Monsieur Jacquat remercie Monsieur le syndic et demande s'il y a des questions concernant cette présentation.

Monsieur Pascal Charlet remercie le comité pour la présentation et le travail réalisé qui est selon lui très constructif. Cette vision est portée depuis plusieurs années. La Gruyère Tourisme travaille déjà comme cela (Bulle et Gruyères) et le modèle doit s'étendre dans la région (Bulle et Gruyères).

Monsieur Paul Jaggi s'exprime sur son travail pour le centre nordique de la vallée de la Jogne. Le ski de fond a permis de faire le lien entre l'Office du Tourisme de Charmey et Jaun. Il met l'accent sur le fait qu'il est nécessaire de travailler main dans la main et qu'il faut en finir avec l'esprit de clocher et avoir des personnes motivées qui veulent communiquer. Le canon à neige a remporté un beau succès. Cet hiver, pendant plusieurs semaines le centre nordique de la vallée de la Jogne était le seul domaine enneigé de toute la Suisse romande grâce au canon. Il ajoute que plusieurs personnalités sont venues skier : des cadres de Nestlé et des représentants d'une grande marque de voiture. Charmey et la vallée de la Jogne possèdent une grande richesse touristique et sont dynamiques toute l'année comparé à d'autres stations. Monsieur Jaggi insiste qu'il est primordial de travailler ensemble.

Monsieur Yves Page ajoute que le projet a également été présenté au syndic de Jaun et Jaun Tourisme.

Monsieur Jean Nicolas Thalmann se demande quels sont les moyens qui peuvent être mis en place pour attirer la clientèle du musée Chaplin Musée ou encore les visiteurs de la fête des vigneron qui aura lieu en 2019 ?

Monsieur Yves Page explique que cela fait partie des défis futurs de capter les gens des lieux phares à proximité.

Monsieur Pascal Charlet annonce qu'il faut s'organiser pour dégager des moyens. La promotion à La Gruyère Tourisme et Charmey Tourisme reste du « bricolage ». La promotion a un coût financier important et n'est à la hauteur de la marque La Gruyère. Il félicite également l'Office du Tourisme de Charmey pour son travail.

Une personne dans l'assemblée s'exprime sur le site Internet. Il affirme que cela est très bien pour la destination mais elle se demande ce qu'il reste pour les aînés qui n'ont pas d'accès Internet.

Monsieur Sebastien Jacquat affirme que l'on doit penser aux nouvelles technologies mais il comprend la remarque de cette personne.

Les internautes qui ont visités le site Internet depuis octobre (27 000 vues) ont une moyenne d'âge de 35 ans.

10. Divers

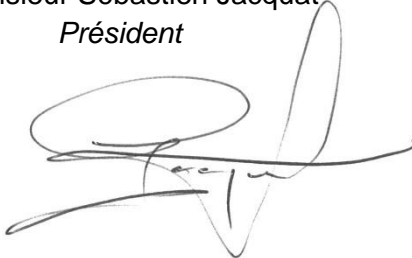
Monsieur Jean-Daniel Duc s'excuse pour son retard.

Sebastien Jacquat remercie son comité de l'association touristique. L'état d'esprit est très constructif. Il remercie tous les employés de l'Office du Tourisme, les membres de la commission du tourisme et les contributeurs.

Monsieur Jacquat remercie l'assemblée et clôture la séance.

Ainsi Fait à Cerniat, le jeudi 30 mars 2017.

Monsieur Sébastien Jacquat
Président

A black ink signature of Sébastien Jacquat, featuring a large, stylized initial 'S' and 'J'.

Madame Mathilde Clépoint
Secrétaire du procès-verbal

A blue ink signature of Mathilde Clépoint, written in a cursive style.